



SECTION BOVINE

UNE EAU DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ :

Principal constituant des organismes vivants, l'eau que boivent les animaux, par sa qualité chimique et bactériologique, agit directement sur leur santé. L'absence d'abreuvement ou la limitation des quantités disponibles entraînent des pertes considérables de poids et de production laitière. De plus, la qualité de l'eau impacte à la fois la santé des animaux mais aussi la qualité sanitaire de leurs produits.

Quels sont les besoins en eau des troupeaux ?



La quantité d'eau absorbée par les animaux d'élevage est très élevée : dans l'ensemble, toute espèce confondue, on estime qu'il faut 5 L d'eau pour 1 kg de matière sèche ingérée, soit jusqu'à 100 litres par jour pour une vache laitière en lactation, 50 litres pour une vache allaitante.

Cependant, la consommation augmente avec la nature des aliments : plus l'aliment est humide moins l'animal boit, et vice versa ; avec les conditions climatiques : la température extérieure (effet de thermorégulation), la température de l'eau : il est préférable de donner aux animaux une eau entre 8°C et 14°C quel que soit la saison. La production laitière et le stade physiologique des animaux vont également accroître la consommation d'eau.

Afin d'éviter les concurrences aux points d'eau, le volume d'eau doit être d'au moins un quart des besoins quotidiens du troupeau et être alimenté par un débit le remplissant en moins d'une heure. Une vache peut boire 10 à 20 litres d'eau à la minute.

Les conséquences d'une eau de mauvaise qualité

Risques sanitaires	Mare, étang	Ruisseau, rivière	Puits / forage	Réseau public
Parasitaire : Grande douve Paramphistome Cryptosporidiose Cysticerose Sarcosporidiose	[Arrow pointing right from Mare/étang to Réseau public]			
Viral : Rotavirus Coronavirus	[Arrow pointing right from Mare/étang to Réseau public]			
Bactérien : Salmonellose Leptospirose Brucellose Paratuberculose Botulisme	[Arrow pointing right from Mare/étang to Réseau public]			

Les bovins s'adaptent aux défauts de couleur, goût et odeur de l'eau, mais ce sont souvent des variations brutales qui peuvent engendrer des sous consommations d'eau. La plupart des éléments responsables sont naturellement présents : fer, soufre, manganèse. L'impact d'un défaut organoleptique va principalement porter sur la production des animaux : une baisse de consommation d'eau de 40 % engendre une baisse de 16 % de la production laitière.

Les risques sanitaires d'une eau de mauvaise qualité sont liés aux nombreux parasites présents dans les eaux de surface. L'abreuvement direct dans les eaux de surfaces (mares, étangs, ruisseaux...) engendre des déjections dans l'eau et les risques sanitaires (viral et bactérien) associés. De plus, la présence de déjection dans l'eau baisse la consommation par les animaux. Ce risque est moindre dans les eaux souterraines.

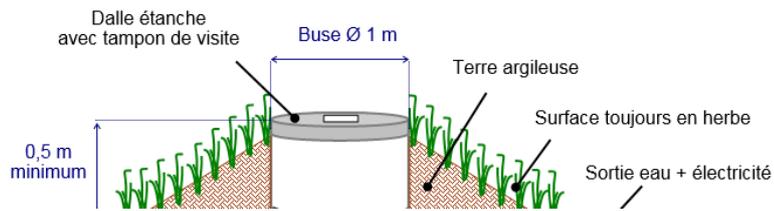


SECTION BOVINE

Le choix de la ressource en eau :

L'eau dans les élevages peut représenter une part importante du budget, c'est pourquoi un grand nombre d'agriculteurs ont mis en place des forages, puits ou aménagement de sources privées, afin d'en diminuer le coût. Il ne faut cependant pas négliger la qualité bactériologique de son captage.

Quatre axes prioritaires doivent être maîtrisés pour obtenir une eau distribuée de qualité. Votre captage doit être de qualité, c'est-à-dire une conception correcte, étanche vis à vis des possibles infiltrations de surface. La tête de captage doit être surélevée par rapport au terrain naturel. Il est nécessaire que le captage soit implanté dans une prairie naturelle, et surtout pas dans une parcelle de culture (risque de pollution). Il doit être situé plutôt sur un plateau ou coteau et non pas dans une vallée.



Les circuits et la mise en pression doivent être faciles à entretenir : purge au niveau de la cuve de mise en pression, une ligne d'eau par bâtiment, et le réseau d'eau potable non connecté aux réseaux du puits ou forages.

Si la qualité bactériologique n'est pas optimale, il est nécessaire d'installer une pompe permettant d'injecter régulièrement le traitement choisi. Le fer et le manganèse peuvent également être traités si nécessaire.

Vous devez surveiller et contrôler votre eau : surveiller la présence des produits de traitements, effectuer des analyses d'eau avec les critères indispensables : bactériologie, pH, nitrates...

Quand analyser ?

A quelle fréquence ?

Pour évaluer les risques de pollution d'un captage, il faut se placer dans les conditions les plus défavorables : en période de forte infiltration, après des épisodes pluvieux importants.

L'analyse doit être renouvelée tous les ans, car d'une part la qualité de l'eau naturelle varie dans le temps, et d'autre part le captage est toujours susceptible de s'encrasser, générant des pollutions éventuelles. (La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage demande une analyse annuelle)

Maitriser l'eau de votre troupeau par l'analyse de vos ressources en eau :

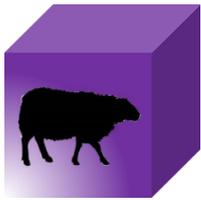
- Puits
- Forage
- Source

Prestation	Puits/ Source	Forage
Déplacement	X	X
Flaconnage	X	X
Prélèvement	X	X
Analyse	X	X
Visite zone de captage	X	X
Interprétation des résultats	X	X
Conseils	X	X
Prix adhérents GDS 03	85 € HT	80 € HT
Prix non adhérents	110 € HT	105 € HT

- Audit de vos ouvrages de captages
- Commentaires de vos analyses
- Conseils sur vos captages

Prix dégressif si plusieurs analyses

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous !

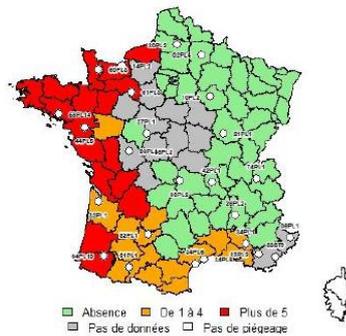


FCO :

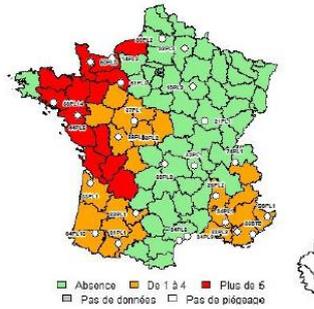
Les beaux jours revenant, nous vous proposons un point FCO. Un récapitulatif a également été fait lors de la dernière commission ovine de la Chambre d'Agriculture.

Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018 – semaine 4 à 9

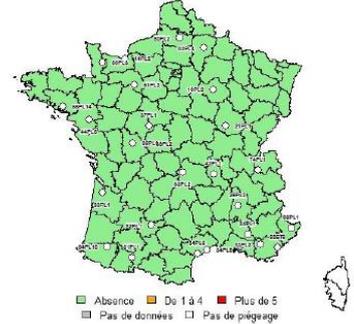
Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W04



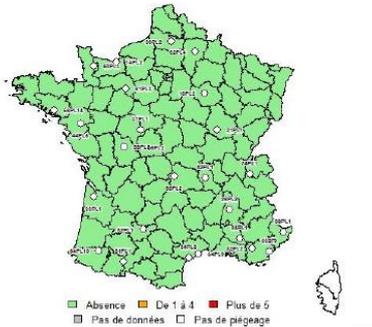
Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W05



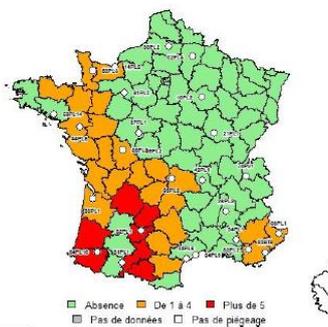
Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W06



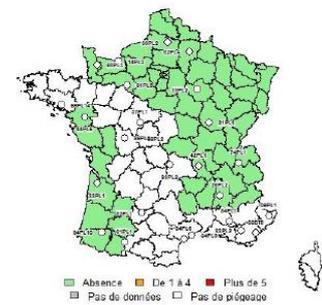
Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W07



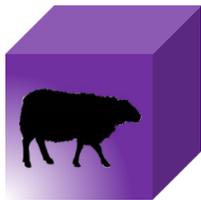
Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W08



Activité des populations de Culicoïdes en France continentale en 2018-W09



- ➔ Les Culicoïdes sont les insectes responsables de la transmission du virus.
- ➔ Malgré le froid, les culicoïdes sont très présents comme le montre la carte de la semaine 8.
- ➔ Des manifestations cliniques sont décrites pour l'infection par les virus de la fièvre catarrhale ovine (BTV) de sérotypes 4 et 8 en France métropolitaine (FCO-4 et -8). Concernant la FCO-8, des commémoratifs ont été recueillis pour 75 des 94 foyers cliniques bovins détectés entre le 16 août 2017 et le 24 janvier 2018. Les signes cliniques les plus fréquents étaient : l'abattement et la dépression (41 %), la chute d'appétit et l'anorexie (35 %), l'avortement (32 %). Cependant, même si la FCO peut entraîner des avortements (avec infection de l'avorton), un lien de causalité n'a pas pu être déterminé pour la plupart des foyers dû à l'absence d'analyse sur l'avorton. Une révision des critères de suspicion clinique de FCO est donc en cours, incluant les avortements, avec des modalités de confirmation biologique adaptées.

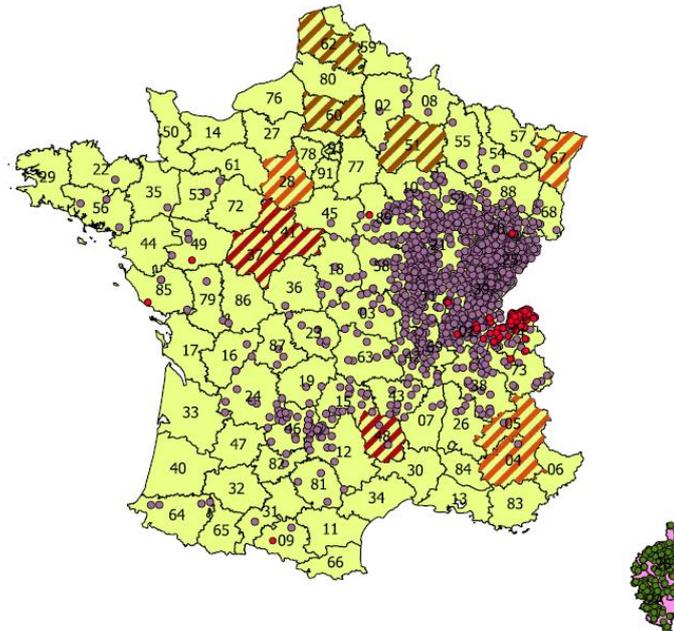


SECTION OVINE

Situation de la FCO en France métropolitaine 16/03/2018



- Foyers BTV-4 en Corse
- Foyers BTV-4 en France continentale
- Foyers BTV8 depuis le 24 mai 2017 (saison 3)
- ▨ Zones saisonnièrement indemnes (Depuis le 13 Nov 2017): Hautes-Alpes (05), Eure-et-Loir (28), Alpes-de-Haute-Provence (04), Bas-Rhin (67)
- ▨ Zones saisonnièrement indemnes (Depuis le 27 Nov 2017): Lozère (48), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41)
- ▨ Zones saisonnièrement indemnes (Depuis le 04 Dec 2017): Oise (60), Marne (51), Pas-de-Calais (62)
- Zone réglementée BTV 1, 2,4,8 &16
- Zone réglementée BTV 4 & 8



Vaccination :

Nous disposons jusqu'à fin février de 500 000 doses bloquées de MERIAL BTVPUR ALSAP[®] pour l'ancienne zone de protection. Les autres doses pourront être utilisées pour :

- les éleveurs de petits ruminants,
- les stations de reproduction
- les animaux destinés aux échanges ou exports et nécessitant une vaccination.

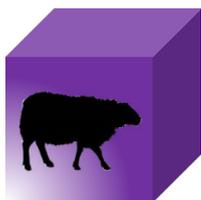
A ce jour, il n'existe aucune contre-indication pour combiner le ALSAP 4 et le 8, il faut juste éviter le même lieu d'injection.

Tableau : Etat des stocks de vaccin BTV au 08/02/18

DESIGNATION VACCIN	LABORATOIRE	PEREMPTION	DOSES OVINES
PRIMUN BLUETONGUE S1-8 ONE SHOT 50 mL	CALIER	entre juillet et septembre 2018	1 145 700
PRIMUN BLUETONGUE S1-8 ONE SHOT 250 mL	CALIER	entre sept 2018 et janvier 2019	380 625
BLUEVAC BTV8 100 mL	CZV	entre fin février et fin juillet 2018	422 350
BLUEVAC BTV8 252 mL	CZV	entre fin mars et fin juin 2018	2 554 875
BTVPUR ALSAP MONO4 100 DOSES 100 ml	MERIAL	14/05/2019	802 500
BLOQUE BTVPUR ALSAP MONO 4 100 DOSES 100 ml	MERIAL		500 000



Enregistrement obligatoire de la vaccination dans le registre d'élevage



Accidents vaccinaux :

Pour des éventuels accidents vaccinaux, il faudra que le dossier de pharmacovigilance soit ABSOLUMENT réalisé par le vétérinaire.

La prise en charge de ces accidents vaccinaux est conditionnée à :

- la déclaration de ce cas auprès de l'ANMV par le vétérinaire,
- la réalisation de la vaccination dans un cadre obligatoire (imposée par l'Etat),
- l'absence d'autre cause évidente.

Type de vaccins :

Veillez trouver le tableau récapitulatif en fonction du vaccin utilisé :

<u>Tableau des modalités vaccinales en fonction des fournisseurs</u>	Merial ovins, caprins et bovins (2 injections)	CZV (2 injections)		Calier Ovins et caprins (1 injection) Bivalent 1-8
		Bovins : dose=4mL	Ovins / caprins : dose=2mL	
Délai nécessaire pour l'acquisition de l'immunité à compter de la fin de la primo-vaccination (1 ou 2 injections selon le fournisseur et l'espèce)	21 10 jours (selon analyse de risque acceptée pour la France, l'Espagne, l'Italie et le Luxembourg)	31 10 jours (selon analyse de risque acceptée pour la France, l'Espagne, l'Italie et le Luxembourg)	20 10 jours (selon analyse de risque acceptée pour la France, l'Espagne, l'Italie et le Luxembourg)	33 jours
Age minimal à la vaccination	2,5 mois	2,5 mois		3 mois
Durée de l'immunité	12 mois	12 mois		8 mois

En Primovaccination, le vaccin peut-être injecté dès l'âge d'1 mois chez les animaux naïfs (ou à partir de 2,5 mois chez les jeunes nés de mères immunisées).

L'acquisition de l'immunité se fera à 3 semaines dès la 1^{ère} injection en petits ruminants et dès la 2^{ème} injection pour les bovins.



Pour les conditions liées à l'export, contacter la **ddcspp** pour plus d'informations au 04.70.48.36.37.



SECTION PORCINE

VISITES SANITAIRES PORCINES :

Une visite sanitaire obligatoire doit être réalisée dans les élevages porcins d'au moins 2 places déclarées dans la dernière déclaration d'activité. Cette campagne 2018-2019 a pour thématique le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance. Elle est biennale et répond au schéma classique des visites sanitaires.

La campagne 2018-2019 des visites sanitaires porcine est fixée selon le calendrier suivant :

- année 2018 : visite des élevages à N° EDE pairs :

· Lancement de la campagne : 15 février 2018 et fin des visites en élevage le 31 décembre 2018.

- année 2019 : visite des élevages à N° EDE impairs :

· Lancement de la campagne : 1er février 2019 et fin des visites le 31 décembre 2019.

Exploitations concernées pour cette campagne :

La thématique étant un sujet de santé publique cette campagne est la plus large possible et concerne :

- les élevages porcins possédant, sur la base de la dernière déclaration d'activité, un nombre de places \geq à 2 ;
- tous les types d'élevages et de productions figurant sur la déclaration d'activité sont concernés.
⇒ *Les élevages de sangliers et les marchés au vif ne sont pas concernés.*





SECTION APICOLE

Vespa Velutina Nigrithorax : le frelon asiatique = Ennemi public N° 1

Ce n'est pas une espèce autochtone elle n'apporte rien à notre biodiversité, au contraire c'est un prédateur qui met en danger tous les pollinisateurs et pas seulement l'Apis mellifera !

Cet hyménoptère invasif présente et présentera de par sa prolifération exponentielle un danger pour l'homme. Il n'est pas que dans les grands arbres.

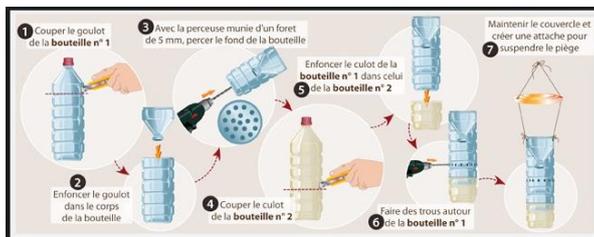
Il n'existe donc aucune raison pour ne pas l'éradiquer.

Les températures clémentes vont réveiller les fondatrices ! Il est temps d'en limiter le nombre !

* La fable de la dégénérescence de l'espèce n'est toujours pas confirmée !

* La fable de la guerre à mort des fondatrices pour la meilleure place n'est toujours pas confirmée : il n'est pas rare dans les zones saturées, de voir plusieurs nids très rapprochés !

Mars Avril : sortez vos pièges avec appâts sucrés : attractif Veto-pharma ou grenadine, Picon, bière brune.



Source : ooreka.fr



Les recettes sont nombreuses, la forme des pièges aussi.

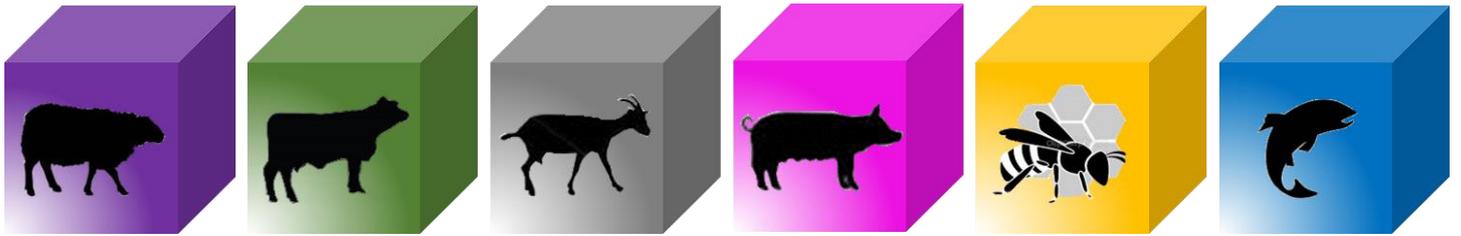
Seule règle : être le plus sélectif possible.

N'hésitez pas à nous signaler les nids primaires que vous pourriez trouver.

Nous recherchons toujours des référents frelon pour étendre le réseau

Source www.gdsa03.asso-web.com





Prochain rendez-vous avec votre GDS :

Le jeudi 19 Avril 2018 à 17h00 à la salle des fêtes de Neuvy :

Assemblée générale du GDS03

avec présentation spéciale sur la Besnoitiose.

Le sanitaire ... j'adhère !